

*Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-60 du 30 mars 2015*

Cahors, le 10 août 2021

LOT AVAL

Section de voie : SOTURAC / ALBAS
Écluses de Puy l'Evêque et de Compastier

DDT46 / 2021 / n°05

Considérant la fin des travaux de réparation des équipements de vantellerie des écluses de Puy L'Evêque et de Compastier ;

**LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
chargé de la police de la navigation**

INFORME

[LES USAGERS DE LA RIVIÈRE LOT]

**DE L'OUVERTURE DES ÉCLUSES
DE PUY L'ÉVÊQUE ET DE COMPASTIER
A COMPTER DU SAMEDI 14 AOÛT 2021**

RAPPEL

[À TOUS LES USAGERS]

Que les échelles présentes dans les écluses sont des équipements de sécurité, prioritairement destinés à permettre à une personne tombée accidentellement dans le sas, de remonter.

Elles ne sont en aucun cas adaptées à un usage régulier en toute sécurité du fait de leur position dans le bajoyer, de barreaux souvent glissants ou d'un passage sur le terre-plein (bajoyer) parfois périlleux.

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Département du Lot :**
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**
Service Eau, Forêt Environnement
Police de la navigation
Tel : 05 65 23 60 60

SIGNATURE


La Cheffe du service
Eau, Forêt, Environnement

Anna DESHAYES

DATE LIMITE DE L'AVIS A LA BATELLERIE: sans